



**Le lundi 20 novembre 2017**

**À 19 h 00**

À la salle du personnel de l'école Provencher

## Procès-verbal

**Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES**

- |                                                      |                                                       |                                                        |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Labbé     | <input checked="" type="checkbox"/> Nadia Marquis     | <input checked="" type="checkbox"/> Shara-Ève Bélanger |
| <input type="checkbox"/> Manon Langlois              | <input checked="" type="checkbox"/> Judy Larrivée     | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Poulin     |
| <input type="checkbox"/> Lise Tremblay               | <input type="checkbox"/> Suzy Poirier                 | <input checked="" type="checkbox"/> Manon Blanchette   |
| <input checked="" type="checkbox"/> François Lacasse | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Ève Fortier | <input type="checkbox"/> Doris Bernier                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Linda Bégin      | <input checked="" type="checkbox"/> Benoît Boutin     | <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Roux      |

### 2.01. Ouverture de la séance et vérification du quorum;

La présidente déclare la séance ouverte suite à la vérification des présences à 19 h 04.  
La direction nous remercie de nous être déplacés pour la réunion qui a été devancée au 20 novembre.

### 2.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés :

- VJAN;
- Location de salle;
- Localisation des élèves de 6<sup>e</sup> année;
- Sortie pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle;
- Chandails pour l'équipe sportive;
- C.E. de janvier.

#### ***C.E. 17-18 : 20-11 : 09***

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadia Marquis et appuyé par M<sup>me</sup> Linda Bégin d'approuver l'ordre du jour.

### 2.03 Dispense de lecture et adoption du compte rendu de la séance du 2 octobre 2017;

#### ***C.E. 17-18 : 20-11 : 10***

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Fortier et appuyé par M<sup>me</sup> Shara-Ève Bélanger d'adopter le compte rendu de la séance du 2 octobre 2017.

## **2.04 Suivi au compte rendu de la rencontre du 2 octobre 2017;**

### **Point 1.14 : Projet éducatif et plan de réussite;**

Nous penserons aux valeurs à être exploitées dans notre prochain plan stratégique. Les enseignants se concerteront le 15 janvier et les valeurs choisies seront présentées au C.É. de janvier.

### **Point 1.18 : Campagne de financement;**

Le montant des ventes réalisées s'élève à 7 800 \$ pour un profit d'environ 4 000 \$. À confirmer après la réception de la facture.

### **Point 1.21.1 : Stationnement;**

Il y aura une nouvelle signalisation dans le stationnement du service de garde et à l'entrée des autobus.

### **Point 1.21.2 : Portes ouvertes;**

Il y aura un événement au printemps du genre spectacle et/ou exposition et les parents pourront, du même coup, voir l'agrandissement de l'école.

## **2.05 Questions du public;**

NIL

## **2.06 Consultation pour la mise en place d'un plan d'engagement vers la réussite;**

Les membres du C.É. discutent et conviennent à un consensus pour la priorisation des enjeux du PEVR. Le résultat de la consultation sera transmis à la direction générale par M<sup>me</sup> Sophie.

## **2.07 Suivi budgétaire et répartition des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées et plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026;**

Fonds 2 : environ 50 000 \$ pour la cour d'école.

Fonds 1 : surplus cumulé de 19 166 \$ pour l'école  
surplus cumulé de 45 245 \$ pour le service de garde.

M<sup>me</sup> Sophie présente la liste des mesures dédiées et protégées ainsi que le plan de déploiement pour les mesures 15016, 15024, 15025 et 15026.

### ***C.E. 17-18 : 20-11 : 11***

La réception des sommes est confirmée et l'utilisation des mesures protégées et dédiées est approuvée par M<sup>me</sup> Isabelle Roux et M. Benoît Boutin.

## **2.08. Semaine de la nutrition;**

Une fois de plus, il y aura une semaine de la nutrition en mars cette année.

## **2.09 Intervention de la représentante du service de garde;**

NIL (absente)

**2.10 Intervention de la représentante au comité de parents;**

NIL

**2.11 Mot de la commissaire si présente;**

NIL (absente)

**2.12 Varia;**

**VJAN;**

L'événement « Viens jouer avec nous » aura lieu le 24 mai 2018 et les élèves de l'harmonie de l'école y participeront.

**Location de salle;**

Nous convenons qu'il n'y aura plus de location de salle au public à l'école Provencher.

**Localisation des élèves de 6<sup>e</sup> année (consultation sur le plan triennal);**

Les membres discutent de la localisation des élèves de 6<sup>e</sup> année pour l'an prochain. Plusieurs inconvénients sont nommés et ceux-ci seront transmis au président et au directeur général. Les membres sont en accord avec la relocalisation des élèves à Provencher compte tenu des locaux disponibles et des inconvénients nommés.

**Sortie pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle;**

Les classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année iront au cinéma Lumière de Sainte-Marie le 21 décembre en après-midi.

***C.E. 17-18 : 20-11 : 12***

Approuvé par M<sup>me</sup> Nancy Marceau et M<sup>me</sup> Shara-Ève Bélanger.

**Chandails;**

Il est souhaité que des chandails soient achetés pour que les élèves participant aux événements sportifs puissent être identifiés à notre école et, ainsi, développer un plus grand sentiment d'appartenance. Un parent soulève l'hypothèse que les élèves puissent avoir le demi-costume à l'école. Après discussion, nous convenons de faire un sondage auprès des parents de l'école pour connaître leur opinion. Ce point sera ramené à la réunion de janvier.

**C.É. de janvier.**

La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier au lieu du 29 janvier 2018.

**2.13 Levée de la séance à 21 h.**

***C.E. 17-18 : 20-11 : 13***

Il est proposé par M. Benoit Boutin et appuyé par M<sup>me</sup> Isabelle Roux de lever la séance à 21 h 06.